

CCT 2008

Le respect, ça changerait !

Ils étaient 300 devant la tour de la TSR.
Impulsions transcrit le discours prononcé par
JOËL FLAKS, PRÉSIDENT DU SSM GENÈVE

Chers Collègues,

Vous êtes nombreuses et nombreux, pourtant, beaucoup de vos collègues, qui voulaient participer, ne peuvent pas être là aujourd'hui. C'est le cas des rédactions régionales, qui ont organisé ce matin, dans chaque canton romand une manifestation pour soutenir notre action. C'est le cas de nombreux collègues qui regrettent de ne pas pouvoir être présent.

Nous sommes mobilisés, ici, en même temps que le personnel de toute la SSR, à Lausanne, Berne, Zurich, Lugano... Nous sommes là pour dire NON à la poursuite du démantèlement persistant et insidieux des dispositions sur le temps de travail, dispositions qui aujourd'hui déjà, ne garantissent même plus la protection minimum des salariés que la loi fédérale sur le travail impose à toute entreprise. Nous sommes là pour proclamer ensemble notre détermination et notre solidarité, contre les mesures de la direction de la SSR, qui veut à la fois diminuer nos salaires, à la fois nous imposer encore plus de travail, plus de flexibilité, à la fois précariser davantage encore la situation de certaines catégories de collaboratrices et collaborateurs.

Nous ne sommes pas corvéables à merci

Nous avons écouté la direction de la SSR depuis trop longtemps dans un esprit conciliant, soucieux que nous sommes de participer de façon constructive et responsable à la résolution des difficultés financières de notre entreprise, qui sont réelles. A cet égard, nous avons déjà fait une bonne part de sacrifices. Mais pour négocier, il faut être deux partenaires à tout le moins, qui se respectent mutuellement. Ce n'est pas l'attitude de la direction. Elle ne nous écoute pas. Elle ne nous respecte pas. Aujourd'hui, nous prenons le moyen public de nous faire entendre sérieusement et fermement.

Je pourrais vous parler

... de tout ce qui ne va pas bien à la TSR. Du salaire des 500 collaborateurs engagés après 1999, qui sont en dessous des prix du marché. De certains salaires qui sont payés tardivement, des décomptes de salaire illisibles qui rendent toute vérification impossible, des augmentations de salaire qui sont accordées à la tête du client...

Je pourrais vous parler de la politique d'externalisation consternante de **Gilles Marchand**. Des emplois précaires qui se multiplient. Des collaborateurs constitués en entreprise, que la TSR met en concurrence avec son propre personnel. Des salariés loués à la TSR par des prestataires de service, souvent formés à la hâte ou pas formés du tout. De la délocalisation de la fabrication des émissions, comme c'est le cas de *Romands d'aventure* qui se fait avec une production et des techniciens de Paris.

Je pourrais vous parler de la course à l'audience qui sape notre mission de service public. La direction n'attache plus grande importance à la qua-



lité du contenu des émissions, pourvu qu'elles soient regardées par le plus grand nombre de téléspectateurs. Pourtant, ce qui faisait la grandeur de la SSR, c'était la recherche permanente de la plus haute qualité professionnelle, la plus haute qualité des collaborateurs, la plus haute qualité des programmes.

Je pourrais vous parler de la perte de savoir faire de la TSR, qui gangrène la maison. Les restructurations successives du centre de formation qui dilapident les maigres ressources qui lui sont attribuées. De la récente réduction du personnel et les surcharges de travail qu'elle provoque. Du travail bien fait qui est devenu un défaut à la TSR, tout comme la spécialisation et l'expérience. Il faut être «polycompétent approximatif, rapide et bon marché». Dès l'approche de la soixantième année, le personnel est systématiquement poussé à la retraite.

Je pourrais vous parler du manque de respect général de l'entreprise envers son personnel. Des collaborateurs convoqués par SMS à des entretiens d'embauche pour occuper des postes de travail dont ils sont déjà titulaires depuis de nombreuses années, et pour se voir finalement démis de leur fonctions.

Je pourrais vous parler de bien d'autres difficultés et manipulations que nous subissons et connaissons tous trop bien,

Mais je ne vous en parlerai pas!

Car nous sommes réunis ici pour refuser fermement l'attaque menée par la SSR contre son personnel, dans le cadre des négociations de la Convention collective de travail.

Armin Walpen, le Directeur général de la SSR, s'en prend aux dispositions sur le temps de travail et veut réaliser des épargnes sur notre dos, nous qui travaillons de manière fortement irrégulière. Nous l'affirmons, en matière d'irrégularité du temps de travail, le personnel n'a plus aucune concession supplémentaire à consentir. Il ne peut plus en faire. La SSR bénéficie déjà d'une flexibilité maximum, dont elle abuse. Il faut consulter l'article 31 de l'ordonnance 2 de la loi sur travail pour constater qu'aucun secteur économique ne dispose ne serait-ce que de la moitié des largesses que cette loi accorde à la SSR.

Que ce soit la presse, le transport aérien, le secteur hospitalier, les théâtres, les cirques, les télécommunications, aucun de ces secteurs ne peut appliquer plus de 5 dérogations aux articles de la loi fédérale sur le travail dont le but est de protéger la santé des travailleurs et employés. La SSR bénéficie, elle, de 11 dérogations, et de surcroît, les rares dispositions de protection qui restent applicables sont régulièrement violées par l'employeur. C'est le cas des dispositions de protection en cas de travail de nuit et en cas de travail supplémentaire.

Nous sommes soumis à de fortes irrégularités de notre temps de travail, à plein temps ou à temps partiel. Nous devons être disponibles pour l'entreprise 365 jours par année, 24 h sur 24. L'irrégularité de l'activité est devenue telle que le souci principal, pour beaucoup d'entre nous, est de maintenir tant bien que mal une relation viable avec notre famille et nos proches.

Comme partenaire responsable, nous respectons les positions de la direction. Nous avons, de notre côté, aussi le droit au respect de la direc-

tion et non au mépris de celle-ci. Pour toutes ces raisons, nous devons refuser toute dégradation supplémentaire des dispositions sur le temps de travail. Nous refusons donc le projet de démantèlement des dispositions CCT sur le temps de travail que la SSR veut nous imposer.

Je vous invite à scander trois fois NON au démantèlement des dispositions sur le temps de travail et à rendre sa liberté à votre ballon. •

CCT 2008

Le 22 mai à la radio

VALÉRIE PERRIN

Cent cinquante personnes se sont rassemblées devant la RSR. Au centre des préoccupations, le sentiment que la coupe est déjà pleine pour une bonne partie du personnel. Voici l'essentiel de ce qui a été dit ce jour-là par deux orateurs membres du SSM.

Ce que la SSR propose, c'est de nous faire travailler plus en gagnant moins. On nous demande de plus en plus, et nous devrions oublier nos heures supplémentaires, perdre des indemnités, perdre des forfaits? Si nous sommes là aujourd'hui, c'est pour dire fermement à la SSR que nous ne voulons pas de ses propositions. Non à la semaine de 50 heures sans compensation!

A la radio, la coupe est déjà pleine avec les économies qui nous sont imposées, la charge de travail en augmentation, les salaires qui stagnent...

Mais aussi les conséquences, pour nos emplois et nos horaires de...

La suppression d'heures techniques...

L'ajout du multimédia dans nos cahiers des charges...

Les pôles de compétences...

La réorganisation des départements...

Le centre de compétences informatiques...

Toucher à nos revenus dans ces conditions, c'est le comble du cynisme!

La SSR veut nous imposer son modèle. Mais nous aussi, nous avons un modèle à proposer. La CCT, on la connaît, on la pratique, on sait ce qui va et ce qui ne va pas.

Tout d'abord, nous voulons un vrai système salarial, avec des règles de progression et une limite dans le temps pour atteindre le salaire maximum. Ras le bol d'avoir 15 ans d'expérience et de stagner à 90% de la valeur de sa fonction! Nous voulons aussi un salaire qui commence à 80% de la valeur de la fonction, et non à 70%. Enfin, nous voulons que chaque unité d'entreprise reçoive des ressources qui correspondent



à ses besoins réels. Bref, nous voulons un système plus juste, qui motive au lieu de démotiver!

Deuxièmement, le temps de travail: Les heures supplémentaires, les horaires irréguliers, à la SSR, on connaît! Et cela se paie, par des indemnités, mais aussi par des règles qui protègent notre santé, notre droit à une vie privée. Peu importe que la CCT soit compliquée: nous voulons une CCT qui tient compte de nos efforts pour faire marcher cette entreprise. Nous avons des propositions concrètes pour améliorer les dispositions actuelles, notamment en matière de planification et d'aménagement du temps de travail.

Troisièmement, nous voulons une CCT pour tous les employés de la SSR, quel que soit leur volume de travail! La SSR doit cesser de

contourner la CCT en engageant des intérimaires et en externalisant le travail qui revient à son personnel. A quoi sert une CCT si elle concerne de moins en moins de gens?

Nous ne nous contentons pas de proposer une meilleure CCT, nous proposons aussi des mesures d'économie réalistes pour la SSR: supprimer les primes, renoncer aux bonus des cadres et aux prestations complémentaires de retraite au-dessus de la moyenne dont ils bénéficient, cesser de mandater des consultants externes. Nos propositions représentent environ 10 millions de francs d'économies.

Sans nous, ni radio, ni télévision. Nous voulons discuter de nos propositions, et pas seulement de celles de la SSR. C'est à cette condition que la poursuite des négociations est possible. •